



## Projet : MOBILIS

### ■ Territoire d'expérimentation

Le PETR du Pays du Lunévillois regroupe 4 EPCI, soit 159 communes pour 80 000 habitants qui lui ont délégué la compétence AOM, qu'il exerce depuis le 1er janvier 2018. Il recouvre des espaces en majorité très peu denses avec une surface de 1451 km<sup>2</sup> et regroupe de fortes caractéristiques rurales.



PROJET ACCOMPAGNÉ PAR LE  
**PROGRAMME FRANCE MOBILITES**  
- FRENCH MOBILITY—TERRITOIRES  
D'EXPÉRIMENTATION DE NOUVELLES  
MOBILITÉS DURABLES

DURÉE PROJET > 24 MOIS

MONTANT DU PROJET > 177080 €  
DONT AIDE AMI > 88 540 €

LOCALISATION > GRAND EST  
MEURTHE-ET-MOSELLE

PORTEUR DE PROJET  
PETR DU PAYS DU LUNEVILLOIS

CONTACT  
ODILE BEGORRE-MAIRE  
03 83 77 72 77  
[odile.begorre-maire@pays-lunevillois.com](mailto:odile.begorre-maire@pays-lunevillois.com)  
[www.pays-lunevillois.com](http://www.pays-lunevillois.com)

**Pour en savoir plus**  
[www.pays-lunevillois.com](http://www.pays-lunevillois.com)

### ■ Description projet

Mobilis est un projet expérimental et opérationnel du PETR du Pays du Lunévillois, premier PETR en France à être devenu AOM. Il vise à compléter l'offre de transport existante en expérimentant un bouquet de solutions de mobilités innovantes, souples et adaptées aux besoins des habitants tout en étant soutenable par la collectivité. Ce bouquet de solutions devra répondre au double-objectif d'assurer d'une part une offre de mobilité pour tous, avec l'amélioration de l'accessibilité aux soins, aux services, à l'emploi et à la formation et d'autre part de permettre un changement de pratiques en apportant une alternative à la voiture individuelle afin de répondre aux enjeux de la transition écologique.

### ■ Enjeu/besoin

Le PETR du Pays du Lunévillois souhaite répondre aux besoins de l'ensemble de sa population qui rencontre des difficultés à se déplacer en autonomie, et notamment :

- Des 23% de jeunes de moins de 18 ans qui dépendent le plus souvent de leurs parents pour se déplacer ainsi que des 13,6% de plus de 18 ans ne disposant pas du permis de conduire ;
- Les personnes âgées en perte d'autonomie liée à la mobilité (17,1% de personnes de plus de 65 ans) ;
- De personnes en situation de précarité pour qui la dépendance à la voiture individuelle représente une dépense importante.

En outre, le PETR du Pays du Lunévillois souhaite également apporter aux habitants qui ne rencontrent pas de difficultés de transport une alternative à l'usage de la voiture individuelle, notamment pour les trajets domicile-travail, qui figurent parmi les plus motorisés (plus de 31 000 personnes se déplacent chaque jour pour les motifs travail ou étude dans le bassin de mobilité lunévillois).

### ■ Expérimentation

Le PETR du Pays du Lunévillois souhaite mettre en place trois types d'expérimentations, en complémentarité avec l'offre de transport régulier ou à la demande qu'il organise en tant qu'AOM :

- Un réseau d'autostop organisé pour améliorer l'autonomie des jeunes notamment mais aussi pour des trajets occasionnels (tout type de public) : mise en place d'un système de reconnaissance entre les autostoppeurs et les automobilistes, inscrits sur un fichier (sur des espaces matérialisés et/ou à travers une application), et déploiement de 250 points de rencontre sur l'ensemble du territoire ;
- Un service de mobilité solidaire, ciblant les personnes en situation de fragilité, en s'appuyant sur une organisation de personnes bénévoles : possibilité pour les personnes inscrites au service (sous condition de ressources ou de situation) de faire appel à un réseau de bénévoles pouvant les conduire à des entretiens professionnels et/ou à des rendez-vous médicaux par exemple ;
- Un service de covoiturage domicile-travail, pour améliorer l'accès à l'emploi et réduire la dépendance à la voiture individuelle : mise en place d'une application destinée aux actifs destinée à mettre en lien les potentiels covoitureurs avec possibilité de paiement ; la collectivité pourrait participer aux trajets pour rendre attractif le service.

Ces expérimentations seront pilotées par le COPIL du projet, lui-même alimenté par des groupes de travail techniques thématiques (Mobilités partagées, Concertation et animation, Partage des expérimentations)